

— Précisément. Puis, si c'était un effet de votre bonté de me donner un reçu pour ma rente de banc. Les marguilliers me font du mauvais temps à ce propos.

— Volontiers. J'y ai pensé, il est tout préparé. Le voici. Et il remit l'écrit suivant :

“ Je certifie que le 20 novembre 1758, M. Lagroix, ancien curé de cette paroisse, a concédé à François Baril, pour toute sa vie et celle de son épouse, le banc qui est derrière celui de J. Lefebvre, à raison de trente livres payées comptant, et trois livres de rente annuelle payables à l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge.

“ Laurent Aubry, prêtre, curé.”

Dans l'été de 1792, M. Aubry écrit à Québec : “ Ma paroisse n'étant formée que de coteaux de sable, tous les grains présents, vu l'extrême sécheresse, sont tout à fait brûlés, de sorte que je suis persuadé que la paroisse ne donnera pas soixante minots de blé de dîme, de la récolte à venir. Les sauterelles en ont mangé une partie, les vers, une autre, et l'ardeur du soleil a consumé le reste. Il n'y a presque plus rien dans les champs. Rien n'est plus triste à voir.” Mais pour le curé, la plus grande misère était l'insubordination de personnes influentes.

A l'automne de 1792, il fut nommé à la cure de Contrecoeur, où il demeura de longues années. Il célébra, en 1834, son jubilé sacerdotal et mourut au Sault-au-Récollet, en 1839. Il était l'oncle des trois messieurs Luc, Clément et Joseph Aubry qui virent eux aussi leurs noces d'or de prêtrise.